



30/03/2023

# dossier de presse

Travaux de valorisation forestière  
et paysagère dans la Réserve naturelle  
régionale de Sainte-Lucie  
(Port-la-Nouvelle - Aude)

**> contact :**

Claudine Loste - [c.loste@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:c.loste@conservatoire-du-littoral.fr)

Stéphane Villarubias - [stephane.villarubias@onf.fr](mailto:stephane.villarubias@onf.fr)



**Défense contre l'incendie (DFCI)** et obligations légales de débroussaillage (OLD) pour les accès, sentiers et abords du refuge littoral permettent de diminuer l'occurrence de dégâts subis lors des incendies et de contribuer à leur extinction.

**Préservation des espaces ouverts** en raison de leur intérêt écologique (avifaune de milieux semi-ouverts, chiroptères, etc.) avec la limitation de la concurrence du Pin d'Alep au profit du Chêne vert, espèce climacique de l'île de Sainte Lucie.



**Préservation des espaces ouverts** en raison de leur intérêt paysager avec la création ou le maintien de vues lointaines favorisant la perception de l'identité insulaire des lieux. **Traitement paysagers des chemins** et anciennes carrières romaines avec la restauration de murets en pierre sèche, la sécurisation et la valorisation du chemin des moines reliant le refuge littoral au plateau.

**Accès à l'île sécurisé et facilité** : en lien avec Voies navigables de France (VNF), restauration du pont amovible pour un accès à l'île des 35 000 visiteurs annuels.





## Travaux de valorisation forestière et paysagère dans la Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie (Port-la-Nouvelle - Aude)

**En 2021 et 2022, le Conservatoire du littoral et l'Office National des Forêts (ONF) ont conjugué leurs efforts pour sécuriser et mettre en valeur les espaces forestiers de l'île de Sainte-Lucie afin de préserver les milieux naturels, les paysages et pour y accueillir le public dans le respect de ce patrimoine exceptionnel.**

### **La Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie (RNR) : un concentré de milieux naturels et d'espèces emblématiques du littoral d'Occitanie**

La RNR de Sainte-Lucie avec sa longue plage sauvage (6 km), ses anciens salins accueillant oiseaux et plantes rares et son île qui, depuis l'Antiquité, domine l'étang de Bages-Sigean, a de quoi surprendre le visiteur qui vient, à pied ou en vélo, découvrir les lieux.

La RNR, d'une superficie de 825 ha, s'étend intégralement sur le domaine public préservé par le Conservatoire du littoral. L'île (255 ha), présente des milieux forestiers et des paysages de garrigue, riches de témoignages archéologiques et architecturaux de son passé romain puis monacal et enfin agricole. Elle offre des vues exceptionnelles sur les lagunes du Narbonnais.

Depuis plus de 40 ans, l'île fait l'objet d'une gestion forestière, avec l'ONF, qui s'est adaptée au fil du temps aux conditions et aléas climatiques (tempêtes, sécheresse, etc.) qui bouleversent en profondeur ce paysage si particulier.

### **Le Plan « France Relance » : une opportunité à saisir**

En 2020, le Conservatoire et l'ONF identifient le besoin d'une remise à niveau des conditions d'accueil du public, de gestion des risques, de prise en compte de la biodiversité, du paysage, du patrimoine architectural et humain de l'île et de sa forêt. Les partenaires de la RNR (Région Occitanie, Département de l'Aude, Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNRNM)), s'associent à cette réflexion.

Un programme de travaux forestiers et paysagers structurants est élaboré et proposé par le Conservatoire du littoral (propriétaire) et l'ONF. France Relance apporte des crédits qui entraînent

la mobilisation de ceux de la Région Occitanie et du Département de l'Aude. Les travaux doivent être achevés en 2022. Cette mobilisation apporte l'opportunité de formaliser le partenariat déjà effectif entre le Conservatoire et l'ONF.

Les acteurs s'engagent dans une dynamique de valorisation à niveau patrimoniale du massif forestier de Sainte-Lucie, ambition appelée à se poursuivre afin de garantir une gestion forestière pérenne, adaptée et concertée du massif forestier de l'île Sainte-Lucie.

### **Un programme pour « ménager » le massif forestier fragile et délicat**

En conjuguant leurs efforts, expertises et moyens, le Conservatoire du littoral et l'ONF ont conçu un projet qui valorise la forêt mais aussi les paysages, les sentiers, les traces du passé et qui révèlent les secrets de l'île : front de taille des anciennes carrières romaines, ornières inscrites dans le calcaire où se lisent encore les passages répétés des chars, sentiers oubliés tracés par les moines, belvédères où, derrière les murets de pierres-sèches, s'offrent des vues époustouflantes ; et au bout du chemin, un refuge pour les humains, la faune et la flore...

Les travaux forestiers ont concilié mise en valeur paysagère et préservation des milieux forestiers, tout en favorisant leur résilience dans le contexte de changement climatique et en intégrant le risque incendie. Les visiteurs, accueillis dans les meilleures conditions, sont invités à respecter l'esprit des lieux qui conjugue sauvage et intime : la nature a été sublimée de façon à offrir une expérience de découverte apaisante en se laissant pénétrer des ambiances et du sentiment d'insularité.

## UN PARTENARIAT ÉTROIT AU BÉNÉFICE DES ESPACES FORESTIERS DU LITTORAL FRANÇAIS

Le Conservatoire du littoral, établissement public national créé en 1975, mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres de France, en métropole comme en outre-mer. Il assure la protection définitive de 14 500 ha en Occitanie.

L'Office national des forêts (ONF), établissement public national créé en 1964, a pour mission la gestion multifonctionnelle des espaces naturels relevant du régime forestier propriétés de l'Etat, des collectivités et établissements publics. Dans ce cadre, il agit pour protéger et garantir le développement durable des milieux, la surveillance, la conservation de la biodiversité et la fonction d'accueil du public, particulièrement dans des sites emblématiques comme ceux du littoral du Languedoc.

L'ONF intervient en tant que gestionnaire ou opérateur associé sur l'ensemble des sites du Conservatoire soumis au régime forestiers. Il contribue ainsi à la définition et à la mise en œuvre des objectifs de préservation du Conservatoire.

Le 30 mars 2023, la Région Occitanie et le Conservatoire du littoral signeront ainsi une convention pour confier, pour 12 ans, la gestion de la Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie au PNRNM et à l'ONF. Une autre occasion de célébrer un partenariat solide et durable.

### « Le silence de la forêt », une évocation musicale d'Olivia Gay

Pour défendre les forêts dans lesquelles elle vit et se ressource, la violoncelliste Olivia Gay, ambassadrice du fonds de dotation « Agir pour la forêt » de l'ONF, lance un projet unique intitulé "Le silence de la forêt". L'idée : inviter des spectateurs à découvrir la musique autrement, au cœur des bois ou des sites naturels. Une initiative artistique et citoyenne dont les recettes sont reversées à différents projets de préservation des forêts.

Olivia Gay sera présente avec son violoncelle pour l'inauguration des travaux de valorisation forestière et paysagère dans la Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie.

[www.olivia-gay.com/](http://www.olivia-gay.com/)

### FINANCEMENT

Coût du programme : 300 000 €

France Relance : 260 000 €

ONF : 15 000 €

Région Occitanie : 20 000 €

Département de l'Aude : 5 000 €

Avec la participation de



Projet financé par :



### Réserve naturelle régionale :



Réserve Naturelle Régionale  
SAINTE LUCIE



### Gestionnaires :



### > contact :

Claudine Loste - c.loste@conservatoire-du-littoral.fr

Stéphane Villarubias - stephane.villarubias@onf.fr

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

[www.onf.fr](http://www.onf.fr)